06 août 2025 M.&L. Sarret

POLITIQUE OLAKINO PERFORMANCE

CONTRAT D'ADHESION

- **1.1 Données personnelles** : Nom, prénom, date de naissance, sexe, email, téléphone.
- **1.2 Adresse :** Rue, numéro, code postal, ville, pays.
- **1.3 Type de contrat :** Forfait, carte à séances.
- **1.4 Durée du contrat, coûts et mode de paiement** : 1 mois, 3 mois, 6 mois, 12 mois, frais d'admission, prix d'abonnement respectif, paiement immédiat, paiement mensuel, paiement par cash, Twint ou Bulletin de versement.
- **1.5 Résiliation du contrat:** Il est impossible de résilier le contrat à moins que l'adhérent.e ne le vende à un tiers qui le lui rachète.
- **1.5.1 Résiliation extraordinaire:** Le contrat peut être résilié par le client en cas d'incapacité totale de pratiquer une activité physique de plus de 3 mois. L'incapacité doit être attestée par certificat médical.
- **1.6 Prolongation du contrat:** Pas de renouvellement tacite du présent contrat. Par contre, l'adhérent doit disposer d'un contrat valide pour participer aux cours. Le.la coach peut lui refuser l'accès si celui-ci ne dispose plus de contrat.
- **1.7 Périodes d'absence** (grossesse, accident, maladie, service militaire): Un contrat peut être prolongé <u>seulement</u> si l'adhérent dispose d'un certificat médical daté de 1-6 mois ou d'une pièce justificative. Ne sont pas pris en considération les CM de 3 jours.

COMPORTEMENT

2.1 L'adhérent s'engage à respecter les horaires, le matériel et l'infrastructure. Le client respecte et suit les directives des personnes responsables (Coaches et Owners).

06 août 2025 M.&L. Sarret

OFFRES

3.1 Olakino Performance se réserve le droit de modifier l'emplacement, les horaires d'ouverture et le changement des infrastructures (aménagements intérieurs, appareils).

- **3.2** Pour gagner en qualité de coaching, les cours collectifs sont limités à un nombre maximum de participants et font l'objet d'une inscription obligatoire sur l'Application PushPress.
- 3.3 Sauf exception, le cumul d'offres et de rabais n'est pas autorisé.
- **3.4 Rabais** (non cumulable)
- 15% Rabais AVS, ETUDIANT.E, AI (attestation à l'appui)
- 6% Rabais « Famille » abonnement 6 mois (min.2 membres, max. 4)
- 5% Rabais « Fidélité » dès le 2e abonnement (6-12 mois).

HEURES D'OUVERTURE

- **4.1** Olakino Performance se réserve le droit de fermer temporairement son établissement notamment en cas de révision ou de rénovation.
- **4.2** D'éventuels changements d'horaires ne donnent pas droit au remboursement de l'abonnement ni à y mettre un terme de manière anticipée.
- **4.3** Open gym il est possible d'avoir un abonnement "open gym". Par contre, le head coach doit donner sa validation auprès de l'adhérent pour qu'il puisse venir s'entraîner seul. Celui-ci doit être au clair au niveau de la politique Olakino Performance (ranger la clé, ranger le matériel, ne pas faire venir des gens externes, éteindre les lumières...)

JOURS FERIES ET VACANCES

- **5.1** Vacances Olakino Performance se réserve le droit de fermer son établissement durant 5 semaines par année. <u>Une semaine supplémentaire</u> sera créditée sur les contrats de 6 mois ou 12 mois (hors open gym).
- **5.2** Fériés Olakino Performance se réserve le droit de ne pas organiser des cours pendant les jours fériés tels que le Jeûne Fédéral, Noël, Nouvel An, 1er Mars, Pâques, l'Ascension et Pentecôte. Les membres qui souhaitent s'entraîner pourront le faire en Open Gym après avoir obtenu l'autorisation des Owners.

06 août 2025 M.&L. Sarret

RESPONSABILITE

6.1 Pour tous les dommages, accidents, blessures subis au cours de l'entrainement dans les locaux de Olakino Performance, le présent contrat renvoie aux dispositions légales en matière de responsabilités civile et pénale. La responsabilité de Olakino Performance n'est pas engagée en cas de faute légère ni lors d'éventuels vols commis dans les vestiaires.

POLITIQUE D'ANNULATION

7.1 Cours collectifs. Les annulations tardives doivent être annoncées au plus tard 6 heures avant le cours collectif. Pour le cours du mercredi matin 06:30-07:30, il est exigé une annulation de 12 heures. Dans le cas où l'adhérent aurait un empêchement de dernière minute, aucun remboursement ne lui sera rendu.
7.2 Coaching privé. Un minimum de préavis de 12 heures sera exigé pour éviter des frais. En cas d'annulation moins de 12 heures à l'avance, des frais de retard seront facturés, équivalant à 50 % du service prévu.

VALIDITE

8.1 Les cartes à 10 séances ont une validité de <u>4 mois</u>. Aucun délai supplémentaire, ni remboursement ou crédit ne pourront être octroyés.